

3 Leçons de macronisme fiscal

Leçon n°1

L'IMPÔT, VOUS LE PRÉFÉREZ PROGRESSIF OU PROPORTIONNEL ?

Si l'on pose la question du montant de l'impôt en France, on a une chance sur deux pour s'entendre répondre « je ne paye pas d'impôt ».

ERREUR ! TOUT LE MONDE PAYE DES IMPÔTS, mais souvent, on ne pense qu'à l'impôt sur le revenu qui représente le quart environ des recettes fiscales, moitié moins que la TVA.

IL EXISTE DEUX TYPES D'IMPÔTS

Progressif
Les taux de l'impôt augmentent par tranche en fonction des revenus perçus à l'impôt sur le revenu (IR) ou tranche de fortune pour l'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) et l'impôt de solidarité sur la Fortune (ISF).

Proportionnels
Le même taux pour tous, quel que soit le montant des revenus perçus et payés dès le premier euro : TVA, les taxes sur les carburants, la CSG.
Autre différence de taille : les impôts et taxes proportionnels ne tiennent pas compte des charges de famille (enfants...) ni handicap.

IMPÔT SUR LES REVENUS (IR) ET TVA D'UN MENAGE



Les gouvernements successifs ont prouvé qu'il était difficile d'augmenter les impôts proportionnels. Ainsi, la CSG, instituée en 1991 sous le gouvernement Rocard, présentée comme un impôt n'aient pas votés à l'unanimité. Le taux de la CSG était de 1,1 % en 1991.

En 2019, c'est un taux de 1,20 % pour l'essentiel des revenus (salaires, revenus du capital) plus des taux de 0,2 % (indemnités chômage), 3,0 % à 0,3 % (retraites). Lors des 1,1 % du début !

En 2019, presque sans y penser, les 100 Milliards € de CSG et 100 Milliards € de TVA seront payés par TOUS ! Alors que le moitié des foyers fiscaux du pays ne paiera pas d'IR en raison de revenus très faibles.

Leçon n°2

LA « FLAT TAX », L'IMPÔT PROPORTIONNEL QUI PROTÈGE LES ULTRA-RICHES

Un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) ou « flat tax » comme en dit certains médias, s'applique depuis le 1er janvier 2018 au taux de 30 % à l'ensemble des revenus financiers (dividendes, intérêts de placements financiers, produits des contrats d'assurance-vie...).

Les 30 % du PFU se composent de 12,0 % d'impôt sur le revenu et de 17,2 % de prélèvements sociaux (CSG, CRDS...).

La PFU accorde donc deux avantages fiscaux aux revenus financiers : l'absence de progressivité de l'impôt sur le revenu avec un taux unique de 12,0 %, le plus bas de l'impôt sur le revenu (14 % à 45 % au barème progressif) ; seule la part de revenu inférieure à 1 800 € bénéficie du taux 0 %.

Le PFU risait le tour de force de faire des grands gagnants et des « petits » perdants !

BONSAIGNE

- « ultra-riches », revenus financiers, chef d'entreprise et honoraires professionnels : jusqu'à 100 000 € de revenus annuels et 400 000 € de patrimoine net
- Revenus financiers et honoraires professionnels : jusqu'à 100 000 € de revenus annuels et 400 000 € de patrimoine net
- Revenus financiers et honoraires professionnels : jusqu'à 100 000 € de revenus annuels et 400 000 € de patrimoine net

MAÏE

- « ultra-riches », revenus financiers, chef d'entreprise et honoraires professionnels : jusqu'à 100 000 € de revenus annuels et 400 000 € de patrimoine net
- Revenus financiers et honoraires professionnels : jusqu'à 100 000 € de revenus annuels et 400 000 € de patrimoine net
- Revenus financiers et honoraires professionnels : jusqu'à 100 000 € de revenus annuels et 400 000 € de patrimoine net

	Impôt sur le revenu (IR) et prélèvements sociaux (CSG, CRDS...) des REVENUS FINANCIERS		
	AVANT	AVEC MACRON	
BONSAIGNE	Impôt sur le revenu (taux de 14,5 %) = 270 000 € CSG, CRDS... = 400 000 € x 17,2 % = 68 800 € Total = 338 800 €	Taux unique de 30 % sur le revenu 400 000 € x 30 % = 120 000 € CSG, CRDS... = 400 000 € x 17,2 % = 68 800 € Total = 188 800 €	GAIN + 150 000 €
MAÏE	Impôt sur le revenu = 0 € CSG, CRDS... = 1 000 € x 17,2 % = 172 € Total = 172 €	Impôt sur le revenu = 0 € CSG, CRDS... = 1 000 € x 17,2 % = 172 € Total = 172 €	PERTE - 120 €

SYDIE peut opter pour l'imposition de ses revenus de capitaux au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Mais pour combler de temps en temps, et en attendant l'arrivée de TIGRIS, la, se faire les mains...

Leçon n°3
DE L'ISF À L'IFI... LA SOLIDARITÉ C'EST FINI

Au 1er janvier 2018, l'impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) a été remplacé par l'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI).

L'ISF avait été mis en place en 1997 pour financer la RM (solidarité...). Malgré des taux d'imposition très faibles l'ISF a rapporté plus de 5 Milliards € par an de 2014 à 2017.

Environ 350 000 foyers fiscaux étaient redevables de l'ISF.

AVEC L'IFI, EXIST LA SOLIDARITÉ...

R, pour le budget de l'Etat, une perte de 5 Milliards € par an, puisement compensé par les 1,2 Milliards d'IFI, donc une perte nette de 3,8 Milliards € en 2018, 2019, 2020...

Mais que représentent l'ISF pour les 250 000 foyers redevables de l'ISF, les foyers les plus riches des 25 millions de foyers fiscaux que compte le pays ? Une charge fiscale excessive ?

ISF, l'oppression fiscale du siècle ?

A	B	C	Montant ISF en €
Tranches d'imposition en €	Tranche imposable à chaque tranche	Taux progressif	A x C
0 - 50 000 €	0 - 50 000	0%	0
50 000 - 100 000 €	50 000	0,1%	5 000
100 000 - 1 500 000 €	1 000 000	0,3%	3 000 000
1 500 000 - 5 000 000 €	3 500 000	0,5%	17 500 000
5 000 000 - 10 000 000 €	5 000 000	0,75%	37 500 000
> 10 000 000 €	> 10 000 000	1,5%	> 150 000 000

Avec un patrimoine imposable de 12 millions d'euros en 2017, GONZAGUE devait donc un total d'ISF de **128 190 €**. Soit un taux moyen de 1,06 %. On a vu plus confiscatoire...

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE A EVALUE L'EFFET ECONOMIQUE ET REDISTRIBUTIF ATTENDUS DE L'IFI ET DE LA FLAT TAX

Pour les 100 contribuables les plus riches, le gain fiscal lié à ces deux mesures est estimé en moyenne à 1,5 millions € par an pour chacun.

Ces ultra-riches gagneront en moyenne 582 380 € par an.

S'agissant de l'ISF, les 100 premiers contribuables payaient en moyenne 1,26 millions €. Ce sont donc aussi les plus hauts patrimoines constitués à 85 % d'actifs financiers qui en 2017 ne sont pas soumis à l'IFI.

élève Macron
Justice Fiscale = 0/20

TROIS LEÇONS, C'EST TROP PEU POUR TOUT SAVOIR DU MACRONISME FISCAL.
 Alors, rendez-vous sur www.justicefiscale.fr

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES
 Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
 ☎ 01.55.82.80.80 ✉ dgfp@cgt.fr
 📺 @cgt_finpub 📺 @cgt_finpub

www.financespubliques.cgt.fr

la cgt
 Finances Publiques

Merci à la section de Loire Atlantique

fichiers:



[Télécharger 3_lecons_de_macronisme-v2-national.pdf](#) (427.44 Ko)

Public: [Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)

[Fiches Techniques / Argumentaires](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDE](#)

Leave this field blank